

2008

## Charte pour la diffusion d'espèces locales et la non-commercialisation d'espèces ornementales invasives en Corse



Kibler

*« Il ne faut pas surestimer la capacité de résistance de la flore méditerranéenne [...] et notamment de la flore Corse dont la beauté et la richesse ne doivent pas être détruites comme c'est le cas dans d'autres régions [...] » A. Natali et D. Jeanmonod*

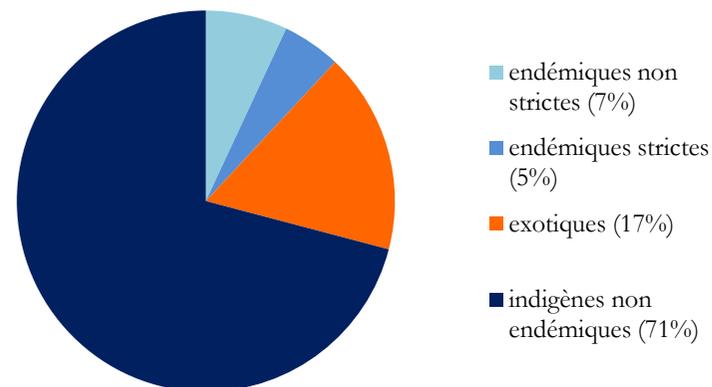
# Présentation

La méditerranée est considérée aujourd'hui comme un **point chaud de biodiversité au niveau mondial**, en partie du fait qu'elle possède un très grand nombre d'îles caractérisées par un fort taux d'endémisme. Mais l'équilibre de ces écosystèmes insulaires peut être complètement bouleversé par l'arrivée d'espèces nouvelles, notamment les espèces exotiques.

	Espèces endémiques (%)	Nb total de taxons	Source
<b>Corse</b>	12	2750	Guyot & Murraciolo, 1995, Gamisans & Jeanmonod, 1995
<b>Sardaigne</b>	10	2054	Bocchieri, 1995
<b>Sicile</b>	10	3000	Brulo et al., 1995
<b>Îles Baléares</b>	7	1450	Llorens Garcia, 1995 ; Mayol 1995 ; Mus, 1995
<b>Sud-Est de la France</b>	7,2	3000	(Médail & Verlaque, 1997)

## Comparaison des taux d'endémisme dans les micro-régions méditerranéennes

La Corse fait partie des écosystèmes fragiles. Elle est séparée du continent depuis près de 5 millions d'années. Sa flore a évolué pendant longtemps à l'écart du continent et **présente un taux d'endémisme élevé**. Sur l'île sont recensés 2750 taxons, dont 414 sont exotiques et 296 endémiques, dont 131 strictement corses (Gamisans et Jeanmonod, 1993).



Proportion d'espèces exotiques et endémiques dans la flore sauvage de Corse (Jeanmonod et Natali, 1996).

La Corse possède une **diversité d'espèces, d'habitats et de paysages remarquable** et encore en bon état comparativement à d'autres régions du littoral méditerranéen. Assurer la préservation de cette diversité, véritable patrimoine floristique, c'est garantir des services écologiques rendus par une nature en bon état.

Aujourd'hui la mer ne constitue plus une barrière à l'introduction d'espèces, les transports maritimes et aériens se développent de plus en plus. La Corse n'échappe pas à la règle, un certain nombre d'espèces, introduites, principalement pour leurs qualités paysagères et ornementales, envahissent le territoire et menacent la flore endémique de l'île de Beauté. Pour lutter contre ce fléau et dans une démarche de développement durable, le Conservatoire Botanique National de Corse (C.B.N.C) a décidé de mettre en place une charte de non commercialisation d'espèces ornementales invasives en partenariat avec les professionnels de l'horticulture et du paysage ainsi que les collectivités et services de l'Etat.

# 1- Les espèces invasives en Corse

## Qu'est-ce qu'une espèce invasive ?

Ce sont, pour le plus grand nombre, des **espèces naturalisées**, c'est à dire des **espèces d'origine exotique qui prolifèrent dans les milieux semi-naturels et naturels, distants de leurs territoires d'origine.**

Les espèces dites invasives n'ont pas seulement un impact négatif sur l'homme et ses activités (mauvaises herbes des cultures, espèces allergènes) mais aussi sur les écosystèmes naturels et les paysages. Le caractère invasif d'une plante se définit également grâce à des critères biologiques : une reproduction sexuée ou végétative très active et efficace, une croissance rapide (jusqu'à 1,5 m par saison pour *Ailanthus altissima*, 1m/an pour *Carpobrotus sp.*), un caractère compétitif marqué et une grande résistance (sécheresse, coupes, blessures...).

La progéniture des espèces invasives, souvent très importante, peut se développer à de grandes distances des pieds-mère et des lieux d'introduction par l'homme. Les espèces invasives ont peu ou pas de prédateurs sur le territoire d'introduction et allouent donc la totalité de leurs ressources à leur croissance plutôt qu'à la lutte contre les prédateurs (parasites, champignons...).

La propagation des espèces invasives est favorisée par les activités humaines et la perturbation des milieux.

Ce n'est pas parce qu'une espèce est présente depuis longtemps qu'elle n'est pas invasive, il existe plusieurs étapes avant l'invasion.

Il ne faut pas confondre les espèces invasives et les espèces nuisibles pour l'homme (mauvaises herbes, plantes pionnières telles les ronces).

## Etat des lieux

- Les espèces invasives constituent la **deuxième cause de diminution de la biodiversité dans le monde (UICN)**. La prolifération d'espèces invasives, très compétitives, élimine les espèces parfois rares et endémiques ainsi que les milieux auxquels elles sont inféodées. Elles créent des peuplements denses et monospécifiques. **98 espèces invasives ou potentiellement**



Invasion d'*Ailanthus altissima* dans le défilé de l'Inzecca menaçant la Biscutelle de Rotgès, endémique strictement corse, rare et protégée.

invasives sont présentes en Corse (annexe III).

- Un enjeu couteux : les

espèces invasives concurrencent les espèces cultivées (eau, nutriments), ce qui entraîne une perte de rendement significative des récoltes. Les coûts d'éradication des espèces invasives sont très élevés.

- Des impacts sur la santé et les usages** : certaines plantes posent

de graves problèmes d'allergies respiratoires et cutanées, d'autant plus

que les plantes invasives colonisent de grandes surfaces. Elles peuvent également faire obstacle à la chasse, la pêche, l'élevage, les activités de loisirs en obstruant les cours d'eau...



Ruisseau envahi par la jussie à Figari.

- Une **uniformisation mondiale des paysages** qui se généralise et qui contribue à un appauvrissement mondial. Ceci aura des répercussions dommageables sur le tourisme à terme. Les littoraux sont les premiers touchés, banalisés systématiquement par les mêmes végétaux exotiques à la mode (mimosas, agaves, griffes de sorcière...), contribuant à leur donner une vision supposée « idyllique ».



Plage de Tarco (Corse) envahie par les griffes de sorcière.



Côte de San Diego (Californie) envahie par les griffes de sorcière.

## Quels sont les moyens de lutte ?

Ces « pestes » végétales sont, du fait des caractères biologiques évoqués précédemment, très difficiles à éliminer et leur éradication nécessite un suivi sur plusieurs années.

Les méthodes de lutte les plus efficaces sont celles qui sont mises en place en début d'invasion :

- **La méthode manuelle ou mécanique** : elle consiste à couper, arracher, faucher, débroussailler. Cette technique est très efficace sur les petites populations.

- **La méthode chimique** : les herbicides peuvent être utilisés mais ils ne sont pas spécifiques. Dans le cas d'invasions en milieux naturels les impacts sur l'environnement et les espèces non-invasives sont dangereux. D'autre part

les herbicides sont à proscrire sur les zones très étendues (pollution des nappes phréatiques, des sols...).

- **La méthode biologique** : elle consiste à introduire des prédateurs (parasites, consommateurs, champignons) de l'espèce invasive mais cette technique est très peu utilisée en France, car elle présente des risques (introduction et prolifération d'espèces).

- **La prévention** : lorsque l'espèce s'est installée sur une zone très étendue, il n'est plus possible de l'éradiquer complètement (opérations très coûteuses sur plusieurs années, capacités de résistance et de repousse élevées des espèces invasives). La surveillance et la limitation de la propagation de l'espèce sont alors les seules solutions applicables.

La compréhension de la dynamique des espèces invasives, l'arrêt de la perturbation des milieux et de l'introduction d'espèces permettent de **prévenir les invasions** et c'est encore la méthode la plus efficace. La charte est un des moyens de prévention. Des listes d'espèces ont été établies selon deux niveaux de danger en fonction des critères définis ci-dessous. A chaque niveau de danger correspondent des mesures de contrôle à adopter.

Liste NOIRE : espèces INVASIVES AVEREES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Espèce ornementale</li> <li>• Naturalisée en Corse</li> <li>• Naturalisée et invasive en région méditerranéenne</li> <li>• Présentant un caractère invasif en Corse</li> </ul>
<p>• <b>ARRET TOTAL DE LA VENTE, SURVEILLANCE, CONTROLE ET/OU ERADICATION</b></p>

Liste GRISE : espèces POTENTIELLEMENT INVASIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Espèce ornementale</li> <li>• Présente ou naturalisée en Corse</li> <li>• Invasive en région méditerranéenne</li> </ul>
<p>• <b>SURVEILLANCE ET NON IMPORTATION</b></p>

Critères d'élaboration des listes d'espèces invasives en Corse et mesures de contrôle associées.

## 2-Mettre en valeur la flore autochtone



Aménagement paysager du parc de Saleccia à Ile Rousse.

En Corse il ne semble pas exister à ce jour d'espèce emblématique caractéristique de l'île. Les espèces exotiques, sont plantées dans les espaces dédiés aux vacanciers (palmiers, agaves...) dans les jardins ou encore les massifs des villes et villages. Elles ont pour but de donner une image supposée paradisiaque et idyllique de la Corse, mais elles font oublier le véritable patrimoine floristique de l'île. Pourtant celui-ci possède de nombreux atouts, et pourrait s'intégrer parfaitement dans les aménagements paysagers.

La flore autochtone de la Corse possède un grand nombre d'espèces qui varient par leurs **morphologies, leurs ports, leurs couleurs et leurs senteurs**. Ces espèces peuvent donner des résultats très surprenants dans les compositions paysagères quelle que soit la saison.

Une liste d'espèces végétales autochtones (annexe IV) a été réalisée par le Conservatoire Botanique National de Corse et permettra de diversifier la palette d'espèces locales proposées en jardinerie et pépinière. Cette liste n'est pas exhaustive, elle propose des espèces très diverses tant par leur port, que leur période de floraison ou leurs exigences (eau, sol, lumière...). Toutes sont communes et présentes en Corse. Ces espèces doivent être utilisées de façon

réfléchi car il ne faut pas oublier que la réussite d'une plantation ou d'un aménagement paysager réside principalement dans le choix d'espèces adaptées à chaque situation écologique (montagne, littoral...). Certaines espèces résistent très bien à la sécheresse estivale ou au gel hivernal, d'autres préfèrent les situations ombragées ou plus humides, d'autres encore résistent au vent et aux embruns. Le choix d'espèces adaptées permet de minimiser l'entretien des jardins et espaces verts et ainsi de faire des économies de temps, d'eau et d'argent.



Ciste à feuilles de sauge (Cistus salviifolius). Maquis à cistes et lavandes stoechas.

Egalement dans le but de valoriser la flore locale le C.B.N.C propose de **créer un code d'étiquetage commun aux partenaires signataires** (nom commun/nom latin de genre et d'espèce, origine (distinguer aire de répartition d'origine et origine géographique de la production). Le client ne peut donc pas faire la différence entre les plants locaux (corses) et les autres (exotiques).

Les pépinières (en Corse) produisant des espèces de souche locale bénéficieront d'une certification du C.B.N.C.

## 4- Qui est concerné par cette charte ?

---

L'ensemble des professionnels de l'horticulture et du paysage : les jardinerie, les pépinières, les exploitations horticoles, les bureaux d'architecture et de paysage, les collectivités locales et les services de l'Etat.

## 5- Les objectifs de la charte

---

- **Cesser** la commercialisation et l'importation d'espèces ornementales invasives.
- **Cesser** l'utilisation d'espèces ornementales invasives dans les aménagements.
- **Développer la production** plants locaux sur l'île.
- **Utiliser, valoriser et diversifier la palette d'espèces végétales autochtones** : garantir l'origine des plants par une certification du Conservatoire Botanique National de Corse pour les producteurs de plants de souche locale, faire redécouvrir le patrimoine floristique propre à la Corse et le mettre en avant, en particulier par l'intermédiaire des collectivités (atout touristique).
- **Informer et sensibiliser** en fournissant des outils à destination des professionnels et du grand public.

## 6- Les modalités d'application

---

Cette charte est un engagement entre le Conservatoire Botanique National de Corse, l'Office de l'environnement de la Corse et les partenaires signataires sur la base du volontariat, d'une durée de **3 ans renouvelable par reconduction tacite**.

Chacun des signataires est libre de mettre fin à l'engagement contracté en signifiant par une lettre manuscrite qu'il désire se désengager de la charte. Ceci à la fin de chaque période de 3 ans.

# Charte pour la diffusion d'espèces locales et la non-commercialisation d'espèces ornementales invasives en Corse

---

Le Conservatoire Botanique National de Corse et l'Office de l'Environnement s'engagent à :

- Fournir la liste des espèces invasives pour la Corse.
- Mettre à jour la liste des espèces invasives tous les 2 ans et à la communiquer à l'ensemble des signataires de la charte.
- Assurer un soutien technique, conseiller et répondre aux interrogations des partenaires signataires de la charte.
- Garantir l'origine des espèces autochtones produites en Corse en les certifiant.
- Mettre en place des formations sur les espèces invasives (méthode d'éradication, de contrôle, alternatives...) s'il y a une demande de la part des partenaires signataires de la charte.
- Fournir de la documentation sur les espèces invasives.
- Informer, sensibiliser le grand public.

Les collectivités, services de l'Etat, aménageurs, gestionnaires d'espaces naturels et utilisateurs s'engagent à :

- Ne pas produire, acheter, planter ou utiliser des espèces invasives présentes dans les listes fournies par le C.B.N.C.
- Proscrire l'utilisation d'espèces sélectionnées ou améliorées à destination ou à proximité de milieux naturels (s'adresser à des pépinières spécialisées dans la production d'espèces autochtones certifiée par le C.B.N.C).
- Eviter de mélanger les variétés d'une même espèce sur une même zone.
- Eviter de produire ou utiliser des espèces à risque (genêts, acacias, graminées, cactées).et provenant des zones à climat méditerranéen (Australie, Afrique du Sud, Californie).
- S'informer et actualiser leurs connaissances sur les plantes invasives par le biais des formations dispensées par le C.B.N.C.
- Signaler toute espèce présentant des caractères invasifs au C.B.N.C.
- Diversifier la palette d'espèces végétales autochtones en respectant la législation notamment en ce qui concerne les espèces protégées (annexes I et II).
- Informer, conseiller et sensibiliser le public sur les espèces invasives et proposer des solutions alternatives.

Le Conservatoire Botanique National de Corse (C.B.N.C.), l'Office de l'Environnement de la Corse (O.E.C.) et,

Nom :

Prénom :

Société :

Adresse:

Tél./Fax :

Adresse électronique :

**S'engagent à respecter la charte pour la diffusion d'espèces locales et la non-commercialisation d'espèces ornementales invasives,**

Fait à            le / / .

CBNC

Partenaire

# Glossaire

◆ **Autochtone, locale, indigène, native** : se dit d'une plante sauvage poussant dans un territoire donné et qui n'y a pas été introduite. Les espèces introduites en Europe avant 1500 (début de l'agriculture) sont assimilées à des espèces autochtones et sont appelées archéophytes (A.M.E., C.B.N.M.P., 2003).

Ex. : en Corse ; le ciste de Crète (*Cistus creticus*), l'arbousier (*Arbutus unedo*).

◆ **Commune** : espèce présente en de nombreuses localités en nombre important.

◆ **Cultivar** : division intraspécifique, variété obtenue ou isolée par l'homme, quel qu'en soit le processus, et cultivée. Les sélections permettent d'obtenir des végétaux améliorés par rapport à la souche sauvage (résistance aux pathogènes, modifications de la croissance, du port, de la couleur...).

Ex. : Laurier rose à fleurs doubles

◆ **Endémique** : se dit d'une espèce ou d'un taxon, dont l'aire de répartition naturelle est restreinte à un territoire défini (Jeanmonod et Gamisans, 2007) : une endémique corse n'est présente qu'en Corse, une endémique corso-sarde (ou cyrno-sarde) n'est présente qu'en Corse et en Sardaigne.

Ex. : la santoline de Corse (*Santolina corsica*), le genêt corse (*Genista corsica*).

◆ **Hybride** : Se dit d'un individu résultant d'un croisement fécond, naturel ou artificiel, entre individus génétiquement différents (Da Lage & Métaillé, 2000).

◆ **Introduite** : se dit d'une espèce exotique qui n'est pas originaire ou présente, à l'état naturel, dans une région donnée. Une espèce peut être introduite volontairement (acclimatation, horticulture...) ou involontairement (transport de graines par les oiseaux...).

◆ **Méditerranéenne** : se dit d'une espèce qui provient de la région biogéographique méditerranéenne (bassin méditerranéen), c'est donc une espèce dont l'origine géographique et le climat sous lequel elle se développe sont méditerranéens. Il existe d'autres régions de climat méditerranéen comme le Chili, l'Australie, la Californie et l'Afrique du sud. Les espèces qui supportent un climat méditerranéen, mais qui ne proviennent pas de la région biogéographique méditerranéenne ne sont pas qualifiées d'espèces méditerranéennes.

Ex. : Le ciste de Crète (*Cistus creticus*) est une espèce méditerranéenne, par opposition au Mimosa d'hiver (*Acacia dealbata*) qui supporte un climat méditerranéen mais qui provient d'Australie.

◆ **Milieu anthropisé** : se dit d'un qui a subi l'intervention, directe ou indirecte, actuelle ou passée, de l'homme (Da Lage & Métaillé, 2000).

◆ **Milieu naturel** : terme désignant des milieux (= biotopes) assez peu transformés par l'homme. Ex. : forêts, arbres non plantés, maquis, falaises littorales, étangs, marais.

◆ **Naturalisée** : se dit d'une plante dont l'origine est étrangère, introduite de façon volontaire ou involontaire, et qui est bien établie dans la végétation indigène. Elle se reproduit ou se multiplie de façon régulière et sans intervention humaine depuis plusieurs années au moins (A.M.E., C.B.N.M.P., 2003, Jeanmonod et Gamisans, 2007). Ex. : Thym commun (*Thymus vulgaris*).

◆ **Pionnière** : plante indigène qui s'installe rapidement dans les espaces ouverts (après un incendie, sur un parcelle de culture abandonnée...). Ces espèce peuvent être considérées comme nuisibles par l'homme mais participent à l'équilibre et au fonctionnement normal d'un écosystème (Jeanmonod, 2005) . Ex. : l'asphodèle (*Asphodelus ramosus*).

◆ **Pollution génétique** : elle résulte de l'hybridation entre une espèce autochtone et une espèce ou sous-espèce introduite (qu'il s'agisse d'un cultivar ou non), voisine de la plante autochtone. Le transfert de gènes contribue à fragiliser l'espèce locale, adaptée aux conditions écologiques et microclimatiques de sa localité d'origine. Ex. : Le centrante à 3 nervures (*Centranthus trinervis*, endémique corso-sarde) et le lilas d'Espagne (*Centranthus ruber*, ornementale introduite).

◆ **Protégée** : mesure législative adoptée pour conserver les espèces menacées et prévenir leur disparition avec interdiction de destruction, coupe, mutilation et arrachage.

◆ **Rare** : se dit d'une espèce dont les populations mondiales sont faibles et qui, n'étant pas actuellement en danger ou vulnérables, courent néanmoins des risques (C.B.N.M.P., Ministère de l'Environnement, Muséum d'Histoire Naturelle, 1995).

◆ **Taxon** : unité systématique de rang quelconque. Elle peut correspondre à une variété, une sous-espèce, une espèce, un genre, une famille, etc. (Jeanmonod et Gamisans, 2007). Ex. : Famille : Asteraceae, Genre : *Helicrysum*, Espèce : *italicum*.

◆ **Variété** : (botanique) Subdivision d'une espèce ou d'une sous-espèce caractérisée par de faibles différences morphologiques et localisée dans une même aire.

(horticulture) : appellation donnée indifféremment aux taxons sélectionnés, spécifiques ou infraspécifiques, et aux cultivars (Da Lage & Métaillé, 2000).

## Pour en savoir plus

---

- Hugot L.,Paradis G., Spinosi P., Les plantes envahissantes, une menace pour la biodiversité, Stantari n°13 (mai juillet 2008), p. 18 à 26.
- Muller S. (coordinateur), 2006, Plantes invasives en France, Muséum d'Histoire naturelle, Paris, 168 p.
- Natali A. et Jeanmonod D., 1996, Flore analytique des plantes introduites en Corse (annexe 4, complément au prodrome de la flore de Corse), édition du conservatoire et jardins botaniques de la ville de Genève, 211 p.
- Office de l'environnement de la Corse, informations sur les plantes invasives : <http://www.oec.fr/modules.php?name=Sections&sop=viewarticle&artid=74>
- Agence Méditerranéenne de l'Environnement (A.M.E.), plaquette sur les Plantes envahissantes de la région méditerranéenne : <http://www.ame-lr.org/publications/espaces/plantesenvahissantes/pdf/plantesenvahissantes.pdf>
- Site sur les espèces invasives en Californie : <http://www.plantright.org>
- Invasive species specialist group (I.S.S.G.) : <http://www.issg.org/database/welcome/>
- Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes (O.E.P.P.) : <http://www.eppo.org>

# Bibliographie

---

A.M.E., C.B.N.M.P., 2003, Plantes envahissantes de la région méditerranéenne, Agence méditerranéenne de l'environnement. Agence régionale pour l'environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur, 48p.

BRUNEL S., 2005, Plantes envahissantes dans les régions méditerranéennes du monde, Mèze (France) 25-27 mai 2005, Conseil de l'Europe, Rencontre environnement n°59, 428 p.

C.B.N.M.P., Ministère de l'environnement, Muséum national d'histoire naturelle, 1995, Livre rouge de la flore menacée de France, Tome I : Espèces prioritaires, Paris, 486 p.

COMOY C., HERVE G., MATHE F., PETAUTON A.S. de l'INH, C.B.N.M. Porquerolles, 2000, Charte pour une utilisation raisonnée et responsable des taxons indigènes de la région PACA, 9 p.

COMOY C., HERVE G., MATHE F., PETAUTON A.S. de l'INH, C.B.N.M. Porquerolles, 2000, Guide méthodologique pour la valorisation de la flore indigène régionale, 15 p.

DA LAGE A. & METAILIE G., 2000, Dictionnaire de biogéographie végétale, C.N.R.S. éditions, 579 p.

DEHNEN-SCHMUTZ K., TOUZA J., PERRINGS C., WILLIAMSON M., 2007, A century of the ornamental plant trade and its impacts on invasion success, Diversity and distribution, 537-524.

DELAPIERRE C., 2006, Richesse de la Flore Corse : Plantes médicinales et médecine traditionnelle, plantes endémiques et xénophytes.

DI CASTRI F. ET GROVES R. H., 1991, Biogeography of Mediterranean Invasions, Cambridge University Press, 485 p.

GESLIN J., HARDEGEN M., LACROIX P., LE BAIL J., MAGNANON S., ZAMBETTAKIS C., 2007, Les plantes invasives des régions Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire, 1-définitions et clé pour l'élaboration de listes de plantes « invasives avérées », « potentiellement invasive », ou « à surveiller », document technique du C.B.N. Brest, 17p.

GAMISANS et JEANMONOD, 2007, Flora Corsica, Edisud, 921 p.

HUGOT L., PARADIS G., SPINOSI P., Les plantes envahissantes, une menace pour la biodiversité, Stantari n°13 (mai juillet 2008), 18-26.

JEANMONOD, 2005, Plantes exotiques envahissantes : en savoir plus pour comprendre et agir, Revue horticole suisse 7811-2 ;4-9.

JEANMONOD et NATALI, 1996, Flore analytique des plantes introduites en Corse (annexe 4, complément au prodrome de la flore de Corse), édition du conservatoire et jardins botaniques de la ville de Genève, 211 p.

MULLER S. (coordinateur), 2006, Plantes invasives en France, Muséum d'Histoire naturelle, Paris, 168 p.

## Sites internet

E.P.P.O., 2008, Invasive alien plants - EPPO Lists and documentation, [http://www.eppo.org/QUARANTINE/ias\\_plants.htm](http://www.eppo.org/QUARANTINE/ias_plants.htm)

FOURNY C., 1993, Quelques aspects de la taxinomie et de la nomenclature horticoles la persistance des usages, <http://www.inra.fr/dpenv/fourys06.htm>

CAL-IPC (California Invasive Plant Council), Don't plant a pest, <http://www.cal-ipc.org/landscaping/dpp/>

# Annexe I Législation concernant les espèces invasives en France

---

**Article L411-3** du Code de l'environnement

Modifié par Loi n°2005-157 du 23 février 2005 - art. 128 () JORF 24 février 2005

Modifié par Loi n°2005-157 du 23 février 2005 - art. 129 () JORF 24 février 2005

I. - Afin de ne porter préjudice ni aux milieux naturels ni aux usages qui leur sont associés ni à la faune et à la flore sauvages, est **interdite l'introduction dans le milieu naturel, volontaire, par négligence ou par imprudence** :

1° **De tout spécimen d'une espèce animale à la fois non indigène au territoire d'introduction et non domestique**, dont la liste<sup>1</sup> est fixée par arrêté conjoint du ministre chargé de la protection de la nature et, soit du ministre chargé de l'agriculture soit, lorsqu'il s'agit d'espèces marines, du ministre chargé des pêches maritimes ;

2° **De tout spécimen d'une espèce végétale à la fois non indigène au territoire d'introduction et non cultivée**, dont la liste est fixée par arrêté conjoint du ministre chargé de la protection de la nature et, soit du ministre chargé de l'agriculture soit, lorsqu'il s'agit d'espèces marines, du ministre chargé des pêches maritimes ;

3° De tout spécimen de l'une des espèces animales ou végétales désignées par l'autorité administrative.

---

<sup>1</sup> Seule la jussie est concernée à ce jour : Arrêté du 2 mai 2007 interdisant la commercialisation, l'utilisation et l'introduction dans le milieu naturel de *Ludwigia grandiflora* et *Ludwigia peploides* en France.

II. - Toutefois, l'introduction dans le milieu naturel de spécimens de telles espèces peut être autorisée par l'autorité administrative à des fins agricoles, piscicoles ou forestières ou pour des motifs d'intérêt général et après évaluation des conséquences de cette introduction.

III. - Dès que la présence dans le milieu naturel d'une des espèces visées au I est constatée, l'autorité administrative peut procéder ou faire procéder à la **capture, au prélèvement, à la garde ou à la destruction des spécimens de l'espèce introduite**. Les dispositions du II de l'article L. 411-5 s'appliquent à ce type d'intervention.

IV. - Lorsqu'une personne est condamnée pour infraction aux dispositions du présent article, le tribunal peut mettre à sa charge les frais exposés pour la capture, les prélèvements, la garde ou la destruction rendus nécessaires.

IV bis. - Lorsque les nécessités de la préservation du patrimoine biologique, des milieux naturels et des usages qui leur sont associés **justifient d'éviter leur diffusion, sont interdits le transport, le colportage, l'utilisation, la mise en vente, la vente ou l'achat des espèces animales ou végétales** dont la liste est fixée par arrêtés conjoints du ministre chargé de la protection de la nature et soit du ministre chargé de l'agriculture soit, lorsqu'il s'agit d'espèces marines, du ministre chargé des pêches maritimes.

V. - **Un décret en Conseil d'Etat précise les conditions d'application du présent article.**<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> Décret non encore paru.

# Annexe II Législation concernant les espèces protégées en France et en Corse

---

**Arrêté du 20 janvier 1982.**

**Arrêté fixant de la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire. J.O du 13/05/1982**

## **Article 1**

Afin de prévenir la disparition d'espèces végétales menacées et de permettre la conservation des biotopes correspondants, sont interdits, en tout temps et sur tout le territoire métropolitain, la destruction, la coupe, la mutilation, l'arrachage, la cueillette ou l'enlèvement, le colportage, l'utilisation, la mise en vente, la vente ou l'achat de tout ou partie des spécimens sauvages des espèces citées à l'annexe I du présent arrêté.

Toutefois, les interdictions de destruction, de coupe, de mutilation et d'arrachage, ne sont pas applicables aux opérations d'exploitation courante des fonds ruraux sur les parcelles habituellement cultivées.

## **Article 2**

Aux mêmes fins, il est interdit de détruire tout ou partie des spécimens sauvages présents sur le territoire national, à l'exception des parcelles habituellement cultivées, des espèces inscrites à l'annexe II du présent arrêté.

## **Article 3**

Pour les spécimens sauvages poussant sur le territoire national des espèces citées à l'annexe II, le ramassage ou la récolte, l'utilisation, le transport, la cession à titre gratuit ou onéreux sont soumis à l'autorisation du ministre chargé de la protection de la nature après avis du comité permanent du Conseil national de la protection de la nature.

Cette autorisation doit être présentée à toute requête des agents mentionnés à l'article L. 215-5 du Code rural.

Les formulaires de demande d'autorisation de récolte (CERFA. N° 07-0354) sont disponibles auprès du ministère chargé de la protection de la nature (Direction de la protection de la nature et des paysages, sous-direction de la chasse, de la faune et de la flore sauvages).

## **Article 4**

Chaque demande d'autorisation de récolte devra porter sur une seule espèce et préciser :

- Le nom scientifique et, éventuellement, le nom vernaculaire ;
- Les parties de la plante récoltées (graines, feuilles, bulbes, plante entière, etc.) ;
- La quantité prévue (nombre ou poids) ;
- Le lieu de la récolte (département, commune) ;
- L'époque de la récolte (date et durées prévues) ;
- Le nom du demandeur ;
- Le nom de la personne chargée de la récolte ;
- Le mode, la durée et les conditions de transport ;
- La destination de la récolte.

Liste complète des espèces sur le site ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire :  
[www.ecologie.gouv.fr/Liste-des-especes-vegetales.html](http://www.ecologie.gouv.fr/Liste-des-especes-vegetales.html)

ou sur le site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (I.N.P.N) :  
<http://inpn.mnhn.fr>, rubrique conservation puis réglementation.

**Arrêté du 24 juin 1986 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Corse complétant la liste nationale (Journal officiel du 15 août 1986)**

Le ministre de l'agriculture, le ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, chargé de l'environnement, et le ministre délégué auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi, chargé de la santé et de la famille,

Vu la loi n°76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature, notamment ses articles 3 et 4 ;

Vu le décret n°77-1295 du 25 novembre 1977, pris pour son application et concernant la protection de la flore et de la faune sauvages du patrimoine naturel français ;

Vu l'arrêté du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national ;

Vu l'avis du Conseil national de la protection de la nature, arrêtent :

**Art. 1er.** - Sont interdits, en tout temps, sur le territoire de la région Corse, la destruction, la coupe, la mutilation, l'arrachage, la cueillette ou l'enlèvement, le colportage, l'utilisation, la mise en vente, la vente ou l'achat de tout ou partie des spécimens sauvages des espèces ci-après énumérées. Toutefois, les interdictions de destruction, de coupe, de mutilation et d'arrachage ne sont pas applicables aux opérations d'exploitation courante des fonds ruraux sur les parcelles habituellement cultivées.

**Art. 2.** - Le directeur de la protection de la nature, le directeur de la qualité et le directeur de la pharmacie et du médicament sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 24 juin 1986.

*Le ministre de l'agriculture,*  
Pour le ministre et par délégation :  
*Le directeur de la qualité,*  
G. JOLIVET

*Le ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, chargé de l'environnement,*

Pour le ministre et par délégation :  
*Le directeur de la protection de la nature,*  
F. LETOURNEUX

*Le ministre délégué auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi, chargé de la santé et de la famille,*

Pour le ministre et par délégation :  
*Le directeur de la pharmacie et du médicament,*  
J. DANGOUMAU

Liste complète des espèces sur le site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (I.N.P.N) :

<http://inpn.mnhn.fr>, rubrique conservation puis réglementation.

## Annexe III Liste des espèces ornementales invasives en Corse

## LISTE NOIRE : ESPECES ORNEMENTALES INVASIVES AVEREES EN CORSE

	Taxon	Nom commun	Nom corse	Type	Famille	Origine	1er signal en Corse	Introduction	Milieux colonisés	Localisation en Corse	Statut dans la flore corse	Caractère invasif sur le territoire français métropolitain
1	<i>Acacia dealbata</i> Link	Mimosa commun, Mimosa de Bormes, Mimosa d'hiver	–	Ph	Fabaceae	Australie	NC	Volontaire, ornementale	Friches, forêts claires, bords de rivière	Etang de Biguglia, Calvi, Travo, col de la Testa	n	Invasive avérée
2	<i>Agave americana</i> L.	Agave américaine	Agava	Ph	Agavaceae	Amérique centrale	1833 Calvi	Volontaire ornementale	Rochers, garrigues, bords de route, haies	Commun sur tout le littoral	n échappé	Liste d'observation (espèce à surveiller)
3	<i>Allanthus altissima</i> (Miller) Swingle (= <i>Allanthus glandulosa</i> Desf.)	L'ailante glanduleux ou le faux-Vernis du Japon	–	Ph	Simaroubaceae	Asie	1931 Francardo	Volontaire (vers à soie et ornementale)	Bords de routes, voies ferrées, bords de rivière	Commun sur toute l'île	n	Invasive avérée
4	<i>Arundo donax</i> L.	Canne de Provence	Canna	G	Poaceae	Asie centrale	1833 Bastia	Volontaire utilitaire (haies, échelas)	Bords de cultures, talus, bords de rivière, mares et étangs, friches	–	n	non classé
5	<i>Buddleja davidii</i> Franchet	Buddleja du père David, Arbre aux papillons, lilas d'été	–	Ph	Buddlejaceae	Asie du Sud-Est	1991 Lama	Volontaire ornementale	Bords de routes, friches, aulnaies, bords de rivière	Lama, Venaco, Canella, Corté	n	Invasive avérée
6	<i>Carpobrotus acinaciformis</i> (L.) L. Bolus (≠ <i>Mesembryanthemum acinaciforme</i> L.)	Griffe de sorcière acinaciforme	Ranfie di strega	Ch	Aizoaceae	Afrique du Sud	1978 La Revellata	Volontaire ornementale	Sables, rochers, pelouses (littoral)	Commun sur tout le littoral	n	Invasive avérée
7	<i>Carpobrotus edulis</i> (L.) N. E. Br.	Griffe de sorcière edule	Ranfie di strega	Ch	Aizoaceae	Afrique du Sud	1877 Lavasina	volontaire ornementale	Sables, rochers, pelouses (littoral)	Commun sur tout le littoral	n	Invasive avérée
8	<i>Cortaderia selloana</i> (Schultes & Schultes fil.) Ascherson & Graebner	L'herbe de la Pampa	–	Hc	Poaceae	Amérique du sud	1989 Bravona	Volontaire ornementale	Zones humides (fossés, prés...), milieux sableux (dunes, arrière-plages), pelouses	St Florent, Calvi, Vintignina, côte orientale	n	Invasive avérée
9	<i>Datura stramonium</i> L.	Stramoine épineuse, Pomme épineuse	Erba diavula	Th	Solanaceae	Amérique	1834 Bastia et environs	Volontaire ornementale et médicinale	Bords de route, friches, endroits rudéralisés, bords de cours d'eau	Corté (Tavignanu)	n	Liste d'observation (espèce à surveiller)
10	<i>Eichhornia crassipes</i> (Mart.) Solms.	Jacinthe d'eau	–	Hy	Pontederiaceae	Brésil	–	volontaire ornementale et dépolluante	Bassins, bords de ruisseaux	Plaine orientale, basse vallée de la Gravona (village des tortues d'Ajaccio)	Sub	Invasive potentielle à surveiller attentivement
11	<i>Elide asparagoides</i> (L.) Kerguelen (≠ <i>Myrsiphyllum myrtifolium</i> (L.) Willd. ≡ <i>Medeola myrtifolia</i> L. = <i>Asparagus asparagoides</i> (L.) Druce = <i>A. medeoloides</i> (L. f.) Thunb.)	Elide fausse asperge	–	G	Asparagaceae	Amérique du Nord	1920 Ajaccio	Volontaire ornementale	Talus, broussailles, friches	L'île Rousse, Tiuccia, Ajaccio	n	Invasive potentielle à surveiller attentivement
12	<i>Gomphocarpus fruticosus</i> (L.) Aiton fil. (≠ <i>Asclepias fruticosa</i> L.)	Gomphocarpe fruticuleux	Cutone	Ph	Asclepiadaceae	Afrique du Sud	1820 Bastia	Volontaire ornementale et cultivée (pour ses fibres)	Berges et lits des cours d'eau, friches, décombes	–	n	Invasive potentielle à surveiller attentivement
13	<i>Ludwigia peploides</i> (Kunth) P.H. Raven (= <i>Jussiaea repens</i> L. var <i>glabrescens</i> Kuntze)	Jussie	–	Hy	Onagraceae	Amérique du Nord	2007 Bassin de lagunage de l'aéroport de Figari	Volontaire ornementale	Cours d'eau, étangs, marais, canaux	Ajaccio	n	Invasive avérée
14	<i>Opuntia ficus-indica</i> (L.) Miller (= <i>O. ficus-barbarica</i> A. Berger)	Figuier de Barbarie	–	Ph	Cactaceae	Amérique centrale	1834 Bastia, Corté	Volontaire ornementale et comestible	Rochers, friches	Moitié nord de l'île	n	Invasive potentielle à surveiller attentivement
15	<i>Oxalis pes-caprae</i> L. (= <i>O. cernua</i> Thunb.)	L'oxalis pied de chèvre	–	G	Oxalidaceae	Afrique du Sud	1833 Ajaccio	Volontaire ornementale	Champs, talus de routes, friches, bords de rivière	–	n	Invasive avérée

	Taxon	Nom commun	Nom corse	Type	Famille	Origine	1er signal en Corse	Introduction	Milieux colonisés	Localisation en Corse	Statut dans la flore corse	Caractère invasif sur le territoire français métropolitain
16	<i>Pennisetum clandestinum</i> Chiov.	Pennisetum clandestin, kikuyu	–	Hc	Poaceae	Afrique de l'Est	–	Volontaire ornementale	Pelouses, friches	Parata	n	NC
17	<i>Pennisetum villosum</i> Fresen. (= <i>P. longistylum</i> auct.)	Pennisetum velu	–	Hc	Poaceae	Abyssinie	1913 Ile Rousse	Volontaire ornementale	Bords de route, endroits rudéralisés	Du Cap Corse à St Florent	n	Invasive potentielle à surveiller attentivement
18	<i>Phytolacca americana</i> L. (= <i>P. decandra</i> L.)	Raisin d'Amérique	–	G	Phytolaccaceae	Amérique du Nord	1834 Bastia environs	Volontaire utilitaire (coloration du vin) et ornementale	Talus, décombres, fossés, bords de rivière	–	n	Liste d'observation (espèce à surveiller)
19	<i>Robinia pseudacacia</i> L.	Robinier faux-acacia	acassia	Ph	Fabaceae	Amérique du Nord	1913	volontaire utilitaire (stabilisation des terrains)	Talus, bords de routes, friches, lisières, endroits rudéralisés	Corse	n	Invasive avérée
20	<i>Senecio angulatus</i> L. fil.	Senecion anguleux	–	Ch	Asteraceae	Afrique du Sud	1979 la Revellata	Volontaire ornementale	Bords de route, talus, friches, lisières de maquis	Cap Corse, Calvi, Ajaccio	n	Invasive potentielle à surveiller attentivement
21	<i>Tradescantia fluminensis</i> Velloso (= <i>T. albiflora</i> Kunth)	Tradescantia du fleuve, Misère	Miseria	G	Commelinaceae	Amérique du sud	1930 Bastia (vallon du Fango)	volontaire, ornementale	Bords de rivière, rochers et talus frais	disséminé	n	Invasive potentielle à surveiller attentivement

## LISTE GRISE : ESPECES ORNEMENTALES INVASIVES A SURVEILLER EN CORSE

	Taxon	Nom commun	Nom Corse	Type	Port	Famille	Origine	1er signal en Corse	Introduction	Milieux colonisés	Localisation en Corse	Statut dans la flore corse	Statut dans la flore méditerranéenne
1	<i>Acacia baileyana</i> F. Muell.	Mimosa de Bayley	–	Ph	arboré	Fabaceae	Australie	–	Volontaire ornementale	Bords de rivière	Alzitone	Sub	NC
2	<i>Acacia longifolia</i> (Andrews) Willd.	Mimosa chenille	–	Ph	arboré	Fabaceae	Australie	–	Volontaire ornementale	cultivé en jardins et parcs	–	cultivé	Invasive potentielle à surveiller attentivement
3	<i>Acacia saligna</i> (Labill. H. L. Wendl. (= <i>A. cyanophylla</i> Lindl.))	Mimosa bleuâtre	–	Ph	arboré	Fabaceae	Australie	NC	Volontaire ornementale	–	Porto Vecchio	Sub	Invasive avérée
4	<i>Acacia retinodes</i> Schlecht	Mimosa des 4 saisons	–	Ph	arboré	Fabaceae	Australie	–	Volontaire ornementale	cultivé en jardins et parcs	–	cultivé	Invasive potentielle à surveiller attentivement
5	<i>Acer negundo</i> L.	Erable negundo, Erable à feuilles de frêne	–	Ph	arboré	Aceraceae	Amérique du Nord	1988 Castifao	Volontaire ornementale (alignements)	Friches, forêts claires, bords de rivière	Castifao	Sub	Invasive avérée
6	<i>Albizia julibrissin</i> Durazzini (= <i>Acacia julibrissin</i> (Durazz.) Willd.)	Albizia julibrissin, Acacia de Constantinople	–	Ph	arboré	Fabaceae	Paléotropical	–	Volontaire ornementale	Jardins et parcs	–	cultivé	NC
7	<i>Aptenia cordifolia</i> (L. fil.) Schwantes	Ficoïde à feuilles en cœur	–	Ch		Alizoaceae	Afrique du Sud	1988 Erbalunga	Volontaire ornementale	Talus	–	Sub	Invasive potentielle à surveiller attentivement
8	<i>Araujia sericifera</i> Brot.	araujia porte-soie	–	Ph		Asclepiadaceae	Amérique du sud	1977 Solenzara	Volontaire ornementale	Bords de route, friches	Casaglione, Solenzara	n	Invasive potentielle à surveiller attentivement
9	<i>Asclepias syriaca</i> L.	Herbe à la ouate	–	G	herbacé	Asclepiadaceae	Amérique du Nord	1877 Ajaccio	Volontaire ornementale		Ajaccio	sub	Liste d'observation (espèce à surveiller)
10	<i>Boussingaultia cordifolia</i> Ten. (= <i>Anredera cordifolia</i> (Ten.) Steenis)	Vigne de Madère, liane de Madère	–	G	grim pant	Basellaceae	Amérique du sud	1975 Bonifacio	Volontaire ornementale	Terrains rudéralisés	Ajaccio, Bonifacio, Calvi, Porto, Bastia	sub	Liste d'observation (espèce à surveiller)
11	<i>Broussonetia papyrifera</i> (L.) Vent.	Broussonetia portepapier, murier à papier, murier de Chine	–	Ph	arboré	Moraceae	Tahiti	1910 Ajaccio	Volontaire ornementale	Bords de routes	Sisco, Oletta, Ajaccio	sub	Liste d'observation (espèce à surveiller)
12	<i>Centranthus ruber</i> (L.) DC	Centranthe rouge, Valériane rouge, Faux lilas d'Espagne	–	Hc	herbacé	Valerianaceae	Méditerranée	1900 Piana	Volontaire ornementale	Vieux murs, friches, rochers, rocailles	Bonifacio, Piana	sub	NC
13	<i>Claytonia perfoliata</i> Willd. (= <i>Montia perfoliata</i> (Willd.) Howell)	Claytonie perfoliée	–	Th	herbacé	Portulacaceae	Amérique du Nord	1986 Arbori	Volontaire comestible	Ripisylves	Arbori (près de Vico)	n	Invasive potentielle à surveiller attentivement
14	<i>Cotula australis</i> (Spreng.) Hooker f. (= <i>C. anthemoides</i> auct. Cors.)	Cotule austral	–	Th	herbacé	Asteraceae	Australie	–	–	pelouses rudéralisées et piétinées	St Florent, Cateraggio	n	NC
15	<i>Cotula coronopifolia</i> L.	Cotule pied de corbeau, corne de cerf	–	Th		Asteraceae	Afrique du Sud	1954 Campo di l'Oro	–	Pelouses humides, bords de marais ± saumâtre	Est et Sud de l'île	n	Invasive avérée
16	<i>Cyperus involucratus</i> Rottb.	Souchet involucré, papyrus	–	Hc	herbacé	Cyperaceae	Afrique	1979 Ajaccio (route de la Parata)	Volontaire ornementale	Bords de rivière	Luri, Macinaggio, Bastia, St Florent, Ajaccio, plage de Gurgazo	sub	NC
17	<i>Cytisus multiflorus</i> (L'Hér.) Sweet	Citise multiflore	–	Ch		Fabaceae	Péninsule ibérique	1910 Pozzo di Borgo	Volontaire ornementale	Maquis, talus de route	Pietralba, Ghisonaccia	sub	Invasive avérée
18	<i>Cytisus striatus</i> (Hill) Rothm.	Cytise strié	–	Ch		Fabaceae	Méditerranée occidentale	1985 Palavese	Volontaire ornementale	Talus de route, rocailles, maquis	Balagne et bord de la Balanina	n	Invasive avérée
19	<i>Datura innoxia</i> Miller (= <i>D. metal</i> L. = <i>D. wrightii</i> Regel)	Stramoine de Wright	–	Th	herbacé	Solanaceae	Amérique centrale	1976 Ponte Leccia	Involontaire (rudérale) et volontaire ornementale	Bords de routes, décombres, terrains rudéralisés	Calvi, Ponte Leccia, Vivario, Porto Vecchio	Ad en expansion	Liste d'observation (espèce à surveiller)

	Taxon	Nom commun	Nom Corse	Type	Port	Famille	Origine	1er signal en Corse	Introduction	Milieux colonisés	Localisation en Corse	Statut dans la flore corse	Statut dans la flore méditerranéenne
20	<i>Eleagnus angustifolia</i> L.	Chalef à feuilles étroites, olivier de bohème	–	Ph	arboré	Eleagnaceae	Asie tempérée	1983 Etang d'Arasu	Volontaire ornementale	Sables littoraux	Etang d'Arasu	sub	Liste d'observation (espèce à surveiller)
21	<i>Elodea canadensis</i> Michx.	Elodée du Canada, peste d'eau	–	Hy	herbacé	Hydrocharitaceae	Amérique du Nord	1987 Sartène (Rizzanèse)	Volontaire ornementale	Bords de rivière	cours inférieur du Rizzanèse	n	Invasive avérée
22	<i>Erigeron karvinskianus</i> DC.	Vergerette de Karvinski	–	Hc		Asteraceae	Amérique du Nord	1985 "Corse"	volontaire ornementale	Vieux murs, rocailles, bords de route	–	n	Liste d'observation (espèce à surveiller)
23	<i>Eschscholzia californica</i> Cham.	Escholzie de Californie	–	Th/Hc	herbacé	Papaveraceae	Amérique du Nord	1910 Ajaccio (route de la Parata)	Volontaire ornementale	Terrains rudéralisés, friches, pelouses, bords de routes, bords de rivières	Ajaccio, Solenzara	Sub	Liste d'observation (espèce à surveiller)
24	<i>Eucalyptus camaldulensis</i> Dehnh.	Eucalyptus à bec	–	Ph	arboré	Myrtaceae	Australie	–	Volontaire ornementale	forêts et bords de routes	Biguglia	cultivé	NC
25	<i>Eucalyptus globulus</i> Labill.	Eucalyptus globuleux	Calitu	Ph	arboré	Myrtaceae	Australie	1865	Volontaire ornementale	forêts et bords de routes	toute l'île	cultivé	NC
26	<i>Euonymus japonicus</i> Thunb.	Fusain du Japon	–	Ph	arborescent	Celastraceae	Japon	–	volontaire ornementale	Bois de Populus alba	rive Est de l'Etang de Biguglia	n échappé	Invasive potentielle à surveiller attentivement
27	<i>Freesia alba</i> (G. L. Mey) Gumb. (= <i>F. refracta</i> var. <i>alba</i> G. L. Meyer = <i>F. corymbosa</i> auct. cors. = <i>F. refracta</i> auct. cors.)	Freesia blanc	–	G	herbacé	Iridaceae	Afrique du Sud	1982 Musella (Bonifacio)	Volontaire ornementale	Rochers, rocailles, maquis ouvert, terrains rudéralisés	Ile Rousse, Cargèse, Ajaccio, Bonifacio	n échappé	Invasive potentielle à surveiller attentivement
28	<i>Galega officinalis</i> L.	Galéga officinal, rue des chèvres, lavanèse	–	Hc	herbacé	Fabaceae	Europe Sud Orientale	1952 Biguglia	Volontaire ornementale	Pelouses humides, fossés	Biguglia	sub échappé	Invasive potentielle à surveiller attentivement
29	<i>Gazania rigens</i> L. Gaertner.	Gazania rigide	–	Ch	herbacé	Asteraceae	Afrique du Sud	1979 La Revellata	Volontaire ornementale	Arrières-plages, bords de chemins	Calvi, Biguglia, Valinco	sub échappé	Invasive potentielle à surveiller attentivement
30	<i>Gleditsia triacanthos</i> L.	Févier d'Amérique	–	Ph	arboré	Caesalpinaceae	Amérique du Nord	1980 Furiani	Volontaire ornementale	Friches, bords de rivière	Furiani	sub échappé	NC
31	<i>Helianthus x laetiflorus</i> Pers. (= <i>H. pauciflorus</i> Nutt. x <i>Tuberosus</i> L.)	Tournesol tardif	–	G		Asteraceae	Amérique du Nord	1985 Porto Vecchio	Volontaire ornementale	Friches, fossés, bords de rivière, dépotoirs	Surtout moitié est de l'île	n	Invasive avérée
32	<i>Helianthus tuberosus</i> L.	Tournesol topinambour	–	G	herbacé	Asteraceae	Amérique du nord	–	Volontaire alimentaire et ornementale	friches	Lucciana, Casamozza, plage d'Aléria, Prunelli	Sub	Invasive avérée
33	<i>Impatiens balfourii</i> Hooker fil.	Impatiens de Balfour	–	Th	herbacé	Balsaminaceae	Himalaya	1985 Bocognano	Volontaire ornementale	Bords de routes, bords de cours d'eau	Bocognano, Vivario, pont d'Ucciani	Sub	Liste d'observation (espèce à surveiller)
34	<i>Iphiaenon uniflorum</i> (Lindley) Rafin. (= <i>Tristagma uniflorum</i> (Lindl.) Raf. = <i>Triteleia uniflora</i> Lindley = <i>Brodiaea uniflora</i> (Lindl.) Engl.)	Iphiaenon	–	G	herbacé	Alliaceae	Amérique du Sud	–	Volontaire ornementale	Lieux ouverts et rudéralisés	Bonifacio	n échappé	Liste d'observation (espèce à surveiller)
35	<i>Ipomoea indica</i> (Burm.) Merr. (= <i>I. acuminata</i> (Vahl) Roem. & Schult)	Ipomée des Indes, volubilis des jardins	–	G	grim pant ou rampant	Convolvulaceae	Néotropical	1992 Ajaccio	Volontaire ornementale	Abords des jardins, friches	Bastia, Ajaccio, Tarco	sub parfois échappé	Liste d'observation (espèce à surveiller)
36	<i>Ipomoea purpurea</i> (L.) Roth.	Ipomée pourpre, volubilis	–	Th	grim pant	Convolvulaceae	Amérique tropicale	–	Volontaire ornementale	Abords des jardins	Tarco	sub parfois échappé	Liste d'observation (espèce à surveiller)
37	<i>Isatis tinctoria</i> L. subsp. <i>canescens</i> (DC) Arcangeli	Pastel des teinturiers	–	Hc	herbacé	Brassicaceae	Asie	–	Volontaire (tinctoriale)	Terrains rudéralisés, friches, rochers	Corse	n totalement échappé	Liste d'observation (espèce à surveiller)
38	<i>Lantana camara</i> L.	Viorne américaine, lantana	–	Ph	buissonnant	Verbenaceae	néotropical	–	Volontaire ornementale	Friches, jardins	Ajaccio, La parata	sub	NC
39	<i>Ligustrum lucidum</i> W. T. Alton (= <i>L. japonicum</i> auct.)	Troène du Japon	–	Ph	arborescent	Oleaceae	Asie du Sud-Est	–	Volontaire ornementale	–	–	cultivé	Invasive potentielle à surveiller attentivement

	Taxon	Nom commun	Nom Corse	Type	Port	Famille	Origine	1er signal en Corse	Introduction	Milieux colonisés	Localisation en Corse	Statut dans la flore corse	Statut dans la flore méditerranéenne
40	<i>Lonicera japonica</i> Thunb.	Chèvrefeuille du Japon	–	Ph		Caprifoliaceae	Asie orientale	1990 Alata	Volontaire ornementale	Fourrés du bord de route, aulnaie	Alata, Calvi, Ajaccio	n	Invasive potentielle à surveiller attentivement
41	<i>Lycium barbarum</i> L. (= <i>L. halimifolium</i> Miller)	Lyciet commun	–	Ph	arbustif	Solanaceae	Asie du Sud-Est	1946 Ajaccio	Volontaire ornementale	Terrains rudéralisés	Ajaccio	sub	Invasive potentielle à surveiller attentivement
42	<i>Medicago arborea</i> L.	Luzerne arborescente	–	Ph	arbustif	Fabaceae	Méditerrané e nord-orientale	1980 La Revellata	Volontaire ornementale	Bords de chemins, terrains rudéralisés	Bastia, Ile Rousse, Calvi, Ajaccio	sub échappé	Invasive potentielle à surveiller attentivement
43	<i>Mirabilis jalapa</i> L.	Belle de nuit	–	Hc	buissonnant	Nyctaginaceae	Amérique du Sud	1984 Calvi (baie)	Volontaire ornementale	Remblais, arrières plages, terrains rudéralisés	Bastia, Calvi, Pigna, Zilia, San Andrea di Cottone, Porto Vecchio	sub parfois échappé	Liste d'observation (espèce à surveiller)
44	<i>Morus alba</i> L.	Murier blanc, murier du ver à soie	–	Ph	arboré	Moraceae	Asie de l'Est	1910	Volontaire économique (vers à soie) et ornementale	Ripsylves	Corté	sub échappé	Invasive potentielle à surveiller attentivement
45	<i>Myriophyllum aquaticum</i> (Velloso.) Verdcourt	Myriophylle aquatique	–	Hy		Haloragaceae	Amérique du sud	1996 Porto Vecchio	–	Groupements aquatiques d'eau douce	Porto Vecchio	Ad	Invasive avérée
46	<i>Nicotiana glauca</i> R. C. Graham	Tabac glauque	–	Ph		Solanaceae	Amérique du Sud	1900 Ajaccio	Volontaire ornementale	Vieux murs, talus rocheux, bords de routes	Bastia, Ajaccio, Olmeto	n	Liste d'observation (espèce à surveiller)
47	<i>Nothoscordum borbonicum</i> Kunth (= <i>N. inodorum</i> auct. non (Alton) G. Nicholson = <i>Allium fragrans</i> auct.)	Alli inodore	–	G	herbacé	Alliaceae	Amérique du Sud	1962 Ajaccio (Chapelle des Grecs)	Volontaire ornementale	Arrières-plages, friches, bords de route, parterres des villes	Ajaccio, Sagone	n échappé	Invasive potentielle à surveiller attentivement
48	<i>Oenothera biennis</i> L.	Onagre bisannuel	–	Hc		Onagraceae	Amérique du Nord	1900 Sartène, Rizzanese	Volontaire ornementale	Bords de cours d'eau, terrains rudéralisés	Galeria, Calasima, Venaco, Sartène	n	Invasive avérée
49	<i>Oenothera stricta</i> Ledeb. (= <i>O. striata</i> Link.)	Onagre à feuilles étroites	–	Hc	herbacé	Onagraceae	Amérique du Sud	1918 Corté, Vallée de l'Orta	Volontaire ornementale	Friches	Corté	sub échappé	Invasive potentielle à surveiller attentivement
50	<i>Opuntia monacantha</i> (Willd.) Haw.	Raquette à aiguillon solitaire	–	Ph		Cactaceae	Amérique du Sud	1872 Ajaccio	Volontaire ornementale	Fiches, bords de routes	Disséminé	n échappé	Invasive potentielle à surveiller attentivement
51	<i>Oxalis articulata</i> Savigny (= <i>O. floribunda</i> Lehm.)	Oxalis à fleurs nombreuses	–	G	herbacé	Oxalidaceae	Amérique du sud	1968	Volontaire ornementale	Terrains rudéralisés, talus, remblais	Tour de Sacru, Lupimu, Biguglia	n parfois échappé	Liste d'observation (espèce à surveiller)
52	<i>Oxalis debilis</i> Kunth.	Oxalis chétive	–	G	herbacé	Oxalidaceae	Amérique du sud	–	Volontaire ornementale	Plates bandes	Ajaccio	sub parfois échappé	Liste d'observation (espèce à surveiller)
53	<i>Oxalis latifolia</i> Kunth.	Oxalis à larges feuilles	–	G	herbacé	Oxalidaceae	Amérique tropicale	1989 Cateraggio	Volontaire ornementale	Vergers d'agrumes	Cateraggio	Ad parfois échappé	Liste d'observation (espèce à surveiller)
54	<i>Paraserianthes lophanta</i> (Willd.) I. C. Nielsen (≡ <i>Albizia lophanta</i> (Willd.) Benth. ≡ <i>Acacia lophanta</i> Willd. ≡ <i>Albizia distachia</i> (Vent.) J. F. Macbr)	Albizia lophanta	–	Ph		Fabaceae	Australie	1911 Scudo (près d'Ajaccio)	Volontaire ornementale	Arrières-plages, endroits rudéralisés, friches	Ajaccio, Porto	Sub	NC
55	<i>Parthenocissus inserta</i> (A. Kern) Fritsch (= <i>P. vitacea</i> (Knerr) Hitchc.)	Vigne vierge américaine	–	Ph	grim pant	Vitaceae	Amérique du Nord	1992 Bastia	Volontaire ornementale	terrains vagues, friches, terrains rudéralisés	Bastia, St Florent, Bonifacio	sub échappé	Invasive potentielle à surveiller attentivement
56	<i>Periploca graeca</i> L.	Périplaque de grèce, bourreau-desarbres	–	Ph	grim pant	Asclepiadaceae	Méditerrané e nord-orientale	1961 marais de Folelli	Volontaire ornementale	Arrières-plages, aulnaies, bords d'étangs	Plage d'Aléria	–	Invasive potentielle à surveiller attentivement
57	<i>Phytolacca dioica</i> L.	Belombra	–	Ph	arboré	Phytolaccaceae	Amérique du Sud	NC	Volontaire ornementale	Terrains rudéralisés	Calvi, Solenzara, Cargèse	sub	NC
58	<i>Pittosporum tobira</i> (Thunb.) W. T. Aiton.	Pittosporum	–	Ph		Pittosporaceae	Asie de l'Est	1993 Mucchiattana	Volontaire ornementale	Arrières plages, maquis littoraux, bois anthropisés,	Lavasina, Lumio, Etang de Biguglia, Macchiattana, Ste	n échappée	Invasive avérée

	Taxon	Nom commun	Nom Corse	Type	Port	Famille	Origine	1er signal en Corse	Introduction	Milieux colonisés	Localisation en Corse	Statut dans la flore corse	Statut dans la flore méditerranéenne
										ripisylves	Lucie de Moriani, Ajaccio, Propriano, Ruppione		
59	<i>Polygala myrtifolia</i> L.	Polygala à feuilles de myrte	–	Ph		Poligalaceae	Afrique du Sud	1911 Scudo (près d'Ajaccio)	Volontaire ornementale	Maquis, arrières-plages	Ajaccio, route de la Parata	n	Liste d'observation (espèce à surveiller)
60	<i>Prunus laurocerasus</i> L.	Laurier cerise	–	Ph	arbusatif	Rosaceae	Balkans, Perse	1913	Volontaire ornementale (haies)	Friches, forêts claires anthropisées	–	sub échappé	Invasive potentielle à surveiller attentivement
61	<i>Pseudotsuga menziesii</i> (Mirb.) Franco (= <i>P. douglasii</i> (Lindl.) Carrière)	Sapin de Douglas, pin d'Oregon	–	Ph	arboré	Pinaceae	Amérique du Nord	1993	Volontaire ornementale et forestière	Forêt	Forêt d'Altone et Vizzavona	sub	NC
62	<i>Pyracantha coccinea</i> M. J. Roem.	Pyracanthe, Buisson ardent	–	Ph	buissonnant	Rosaceae	Méditerranée	1913	Volontaire ornementale (haies)	Friches, forêts claires anthropisées	Pont d'Altiani	sub échappé	Invasive potentielle à surveiller attentivement
63	<i>Ricinus communis</i> L.	Ricin commun	–	Ph (Th)	Euphorbiaceae	Paleotropical	1834 Ajaccio	Volontaire ornementale et utilitaire (huile)	Décombres, bords de chemins, bords de cours d'eau	–	n	Liste d'observation (espèce à surveiller)	
64	<i>Salpichroa origanifolia</i> (Lam.) Baillon	Muguet des pampas, Œuf de coq	–	Ch		Solanaceae	Amérique du Sud	1924 Ajaccio	volontaire ornementale	Terrains vagues, bords de chemins, vieux murs	Ajaccio, Corté, Erbalunga	n	Invasive potentielle à surveiller attentivement
65	<i>Selaginella kraussiana</i> (G. Kunze) A. Braun	Selaginelle de Krauss	–	Ch	arbusatif	Selaginellaceae	Afrique tropicale	1973	volontaire, ornementale	Pelouses et rochers ombragés	–	–	Invasive potentielle à surveiller attentivement
66	<i>Sesbania punicea</i> (Cav.) Benth	Flalboyant, Sesbania	–	Ph		Fabaceae	Amérique du sud	–	Volontaire ornementale	Bords de routes et de rivières	calvi, Galeria	Sub	NC
67	<i>Schinus molle</i> L.	Faux-poivrier	–	Ph	arboré	Anacardiaceae	Amérique du Sud	–	Volontaire ornementale	parcs et jardins	–	cultivé	NC
68	<i>Solanum bonariense</i> L.	Morelle de Buenos aires	–	Ph	arbusatif	Solanaceae	Amérique du sud	1880 Bastia	Volontaire ornementale	Bords de chemins, talus de voies ferrées	Plage d'Aléria, Balagne, Cinnaca	Sub échappé	Liste d'observation (espèce à surveiller)
69	<i>Solanum pseudocapsicum</i> L.	Faux-poivron, pommier d'amour	–	Th	arbusatif	Solanaceae	Amérique du Sud	1940 Ajaccio	Volontaire ornementale	Terrains rudéralisés	Ajaccio, San Ambroggio, Vescovato	sub	NC
70	<i>Solidago canadensis</i> L.	Solidago du Canada	–	Hc		Asteraceae	Amérique du nord	1985 "Corse"	Volontaire ornementale	Pelouses humides, bords de rivière	–	Sub	Invasive avérée
71	<i>Stenotaphrum secundatum</i> (Walter Kunze) (= <i>S. americanum</i> Schrank)	Sténotaphre américain, faux kikuyu	–	G	herbacé	Poaceae	Pantropical	1976 entre Miomo et Lavasina	Volontaire ornementale (gazon)	Bords de routes, talus, terrains rudéralisés	Disséminé près du littoral	n	Liste d'observation (espèce à surveiller)
72	<i>Tamarix parviflora</i> DC.	Tamaris à petites fleurs, tamaris de printemps	–	Ph	arboré	Tamaricaceae	Méditerranée orientale	1885 Evisa	Volontaire ornementale	Marais, embouchures de rivière, arrières-plages	Porto Vecchio, Ajaccio, Liamone	sub	NC
73	<i>Tetragonia tetragonoides</i> (Pallas.) Kuntze	Tétragone, épinard de la Nouvelle Zélande	–	Th	herbacé	Tetragoniaceae	Australi, Nouvelle Zélande	1994 Ile de Porragia (bonifacio)	Volontaire (alimentaire)	Rochers littoraux	Ile de Porragia (sud)	sub échappé	Invasive potentielle à surveiller attentivement
74	<i>Tropaeolum majus</i> L.	Grande capucine	–	Th	herbacé	Tropaealaceae	Amérique du sud	1909 Ajaccio	Volontaire ornementale	Terrains rudéralisés, décombres aux abords des agglomérations	Ajaccio, Bastia	Sub échappé	Liste d'observation (espèce à surveiller)
75	<i>Ulex europaeus</i> L.	Ajonc d'Europe	Tavolu	Ph	arbusatif	Fabaceae	Atlantique	–	Volontaire ornementale	lisière de maquis, bord de routes	moitié Nord de l'île	sub	NC

	Taxon	Nom commun	Nom Corse	Type	Port	Famille	Origine	1er signal en Corse	Introduction	Milieux colonisés	Localisation en Corse	Statut dans la flore corse	Statut dans la flore méditerranéenne
76	<i>Yucca filamentosa</i> L.	Yucca filamenteux	-	Ph	-	Liliaceae	Amérique du Nord	-	volontaire, ornementale	-	-	-	Invasive potentielle à surveiller attentivement
77	<i>Zantedeschia aethiopica</i> (L.) Spreng.	Zantedeschie d'Ethiopie	-	G		Araceae	Afrique du Sud	1927 Bastia (vallon du Fango)	volontaire, ornementale	Berges de ruisseaux, bords de sentier, friches	Cinto, Ritondo, Bonifacio, Ospedale-Cagna	n	NC

## Annexe IV Liste des espèces locales proposées

---

LISTE DES ESPECES LOCALES PROPOSEES

	Nom latin	Nom commun	Nom corse	Famille	Origine	Longévité	Période de floraison	Port	Sol	Exposition	Utilisation
1	<i>Allium roseum</i> L.	Allium rose	—	Alliaceae	Méditerranée	vivace	Avril à juin	herbacé	—	—	Bouquets, massifs
2	<i>Allium triquetrum</i> L.	Allium triquètre	Sambula	Alliaceae	Méditerranée	vivace	Février à mars	herbacé	—	—	Bouquets, massifs
3	<i>Alnus alnobetula</i> (Ehrh.) K. Koch subsp. <i>suaveolens</i> (Req.) Lambinon & Kerguelen (≡ <i>A. viridis</i> (Chaix) DC. subsp. <i>suaveolens</i> (Req.) P.W. Ball)	Aulne odorant	Bassu	Betulaceae	Endémique de Corse	vivace	Avril à juin	arbre	—	soleil (nord)	isolé, haies
4	<i>Alnus cordata</i> (Loisel) Duby	Aulne à feuilles en fleurs	Piralzu	Betulaceae	Endémique de Corse et de Calabre	vivace	Février à avril	arbre	sol frais	soleil	isolé, haies
5	<i>Amelanchier ovalis</i> Medicus var. <i>rharnoides</i> (Litard.) Briq.	Amelanchier à feuilles ovales, amélanchier faux nerprun	Miglianta, Chjarasgiu muvrellu	Rosaceae	Endémique de Corse	vivace	Avril à juin	arbusatif	tous types	soleil	isolé, haie, massifs
6	<i>Anthemis arvensis</i> L.	Anthemis des champs, marguerite sauvage	Margarita	Asteraceae	Méditerranée	annuel	avril à aout	herbacé	sec	—	massifs et plates bandes
7	<i>Anthemis maritima</i> L.	Anthemis maritime	—	Asteraceae	Ligurie	vivace	mars à septembre	herbacé	sable	—	massifs et plates bandes
8	<i>Aquilegia bernardii</i> Gren. & Godr.	Ancolie de Bernard	Amore piattu	Ranunculaceae	Endémique de Corse	vivace	Juin à aout	herbacé	sol ordinaire, humifère et riche ou léger plutot frais, supporte bien le calcaire	soleil ou mi-ombre	lisière, haie, massif
9	<i>Aquilegia dumeticola</i> Jord. (= <i>A. vulgaris</i> auct. Cors.)	Ancolie commune	Amore piattu	Ranunculaceae	Endémique de Corse et d'Italie	vivace	Juin à juillet	herbacé	sol ordinaire, humifère et riche ou léger plutot frais, supporte bien le calcaire	soleil ou mi-ombre	lisière, haie, massif
10	<i>Arbutus unedo</i> L.	Arbousier	Arbitru	Ericaceae	Méditerranée	vivace	Octobre à décembre	arbrisseau	Sol bien drainé. Supporte bien le calcaire (bien que dans la nature on ne le trouve qu'en sol neutre ou acide)	soleil ou mi-ombre	isolé, haie libre.
11	<i>Armeria leucocephala</i> W. D. J. Koch var. <i>leucocephala</i>	Armeria à tête blanche	—	Plumbaginaceae	Endémique de Corse	vivace	Mai à aout	herbacé	sol léger, bien drainé, supporte bien le calcaire et résiste aux embruns	soleil	rocaille, bordure, jardin en bord de mer
12	<i>Arum italicum</i> Mill.	Gouet d'Italie	Icaru	Araceae	Méditerranée	vivace	Mars à mai	herbacé	sol drainé, humifère	soleil ou ombre	jardin humide
13	<i>Berberis aetnensis</i> C. Presl (≡ <i>B. vulgaris</i> subsp. <i>aetnensis</i> (C. Presl.) Rouy & Foucaud)	Epine-vinette de l'Etna	Spinella	Berberidaceae	Endémique de Corse, de Sardaigne, de Sicile et d'Italie	vivace	Mai à juin	arbusatif	lisière sur calcaire	soleil	haie défensive
14	<i>Bupleurum fruticosum</i> L.	Buplèvre ligneux	Putrica	Apiaceae	Méditerranée	vivace	Avril à aout	herbacé	Sol bien drainé, supporte bien le calcaire et résiste aux embruns	soleil ou mi-ombre	isolé, massif d'arbustes, haie libre, jardin en bord de mer
15	<i>Bupleurum stellatum</i> L.	Buplèvre étoilé	—	Apiaceae	Endémique de Corse et des Alpes	vivace	Juillet à aout	herbacé	sol bien drainé	soleil ou mi-ombre	isolé, massif d'arbustes, haie libre, jardin en bord de mer
16	<i>Calicotoma villosa</i> (Poir.) Link.	Calicotome velu	Prunu tupinu	Fabaceae	Méditerranée	vivace	avril à mai	arbusatif	Sol bien drainé, supporte bien la calcaire	soleil	Massif d'arbustes, haie défensive
17	<i>Cerastium soleirolii</i> Duby (= <i>C. stenopetalum</i> Fenzl = <i>C. thomasi</i> sensu Briq.)	Céaraiste de Soleirol	—	Caryophyllaceae	Endémique de Corse	vivace	Mai à aout	herbacé	sol drainé	soleil	Rocaille, couvre-sol
18	<i>Cistus creticus</i> L. subsp. <i>corsicus</i> (Loisel.) Greuter & Burdet (≡ <i>C. villosus</i> L. var. <i>corsicus</i> (Loisel.) Gross.)	Ciste velu de Corse	Macchju rossu di Corsica	Cistaceae	Ligurie	vivace	mars à juillet	arbusatif	Sol pauvre, caillouteux ou sablonneux, parfaitement drainé, Sol acide, neutre ou légèrement calcaire	soleil ou mi-ombre	massif d'arbustes, jardin aromatique, jardin en bord de mer. Résiste aux embruns
19	<i>Cistus creticus</i> L. subsp. <i>eriocephalus</i> (Viv.) Greuter & Burdet	Ciste velu	Macchju rossu	Cistaceae	Méditerranée	vivace	mars à juillet	arbusatif	Sol pauvre, caillouteux ou sablonneux, parfaitement drainé, Sol acide, neutre ou légèrement calcaire	soleil ou mi-ombre	massif d'arbustes, jardin aromatique, jardin en bord de mer. Résiste aux embruns

LISTE DES ESPECES LOCALES PROPOSEES

	Nom latin	Nom commun	Nom corse	Famille	Origine	Longévité	Période de floraison	Port	Sol	Exposition	Utilisation
20	<i>Cistus monspeliensis</i> L.	Ciste de Montpellier	Mucchju neru	Cistaceae	Ligurie	vivace	avril à juin	arbustif	Sol léger, bien drainé. Supporte bien le calcaire	soleil	massif d'arbustes, jardin aromatique, jardin en bord de mer. Résiste aux embruns
21	<i>Cistus salvifolius</i> L.	Ciste à feuilles de sauge	Mucchju albellu, mucchju biancu	Cistaceae	Méditerranée	vivace	mars à juin	arbustif	Sol pauvre, caillouteux ou sablonneux, parfaitement drainé. Sol acide ou neutre. Résiste aux embruns.	soleil ou mi-ombre	massif d'arbustes, talus, grand massif couvre-sol, jardin en bord de mer
22	<i>Crocus corsicus</i> Maw.	Crocus de Corse, safran	Zafranu	Iridaceae	Endémique de Corse, de Sardaigne et de l'île d'Elbe	vivace	Décembre à aout	herbacé	—	—	—
23	<i>Cymbalaria hepaticifolia</i> (Poir.) Wettst. (= <i>Linaria hepaticifolia</i> (Poir.) Steud.)	Cymbalaire à feuilles d'hépatique, Linaire à feuilles d'hépatique	—	Scrophulariaceae	Endémique de Corse	vivace	Mai à septembre	herbacé	sol souple, assez profond, bien drainé et frais	mi-ombre	rocailles, joints des murs en pierre sèche
24	<i>Cytisus villosus</i> Pour. (= <i>C. triflorus</i> L'Her.) Sweet.	Cytise velue	—	Fabaceae	Ligurie	vivace	Février à avril	arbustif		soleil	isolé, massif d'arbustes
25	<i>Dianthus sylvestris</i> Wulfen subsp. <i>longicaulis</i> (Ten.) Greuter & Burdet var. <i>godronianus</i> (Jord.) Kerguelen (≡ <i>D. godronianus</i> Jord. ≡ <i>D. caryophyllus</i> L. subsp. <i>virginicus</i> (L.) Rouy & Foucaud var. <i>godronianus</i> Jord. Briq.)	Œillet des rochers	Carofanu	Caryophyllaceae	Endémique de Corse, de Sardaigne et de Provence	vivace	Avril à aout	herbacé	Sol léger, bien drainé, supporte bien le calcaire	soleil	Bac, rocaille, dallage, jardin gris
26	<i>Digitalis purpurea</i> L.	Digitale pourpre	erba digitale	Scrophulariaceae	Europe de l'Ouest	vivace	Mai à juillet	herbacé	sol ordinaire, frais à sec	mi-ombre ou ombre	rocaille, massifs
27	<i>Doronicum corsicum</i> (Loisel.) Poir.	Doronic de Corse	—	Asteraceae	Endémique de Corse	vivace	juin à aout	herbacé	Sol humide et rocailleux	mi-ombre	Jardin humide, bordure de bassin
28	<i>Erica arborea</i> L.	Bruyère arborescente	Scopa maschile	Ericaceae	Méditerranée	vivace	Février à mai	arbusatif	sol acide	soleil	isolé, massif d'arbustes
29	<i>Erica terminalis</i> Salisb.	Bruyère terminale	Scopa fiuminata	Ericaceae	Méditerranée	vivace	Juin à octobre	arbusatif	Sol léger, bien drainé. Supporte bien le calcaire	soleil ou mi-ombre	Bac, bordure, rocaille, massif de vivaces
30	<i>Erica scoparia</i> L. subsp. <i>scoparia</i>	Bruyère à balai	Scopa fiminile	Ericaceae	Ligurie	vivace	Mai à juillet	arbusatif	sol acide		couvre sol, rocaille
31	<i>Euphorbia pithyusa</i> L. subsp. <i>pithyusa</i>	Euphorbe sapinette	Lattone marinu	Euphorbiaceae	Ligurie	vivace	Juin à juillet	buissonnant	Sol pauvre, caillouteux ou sablonneux, parfaitement drainé, supporte bien le calcaire	soleil	Bordure, massif de vivaces, jardin gris
32	<i>Euphorbia characias</i> L. subsp. <i>characias</i>	Euphorbe characias	—	Euphorbiaceae	Méditerranée	vivace	Mars à juin	buissonnant	Sol léger bien drainé, supporte bien le calcaire, supporte bien les embruns	soleil	Massif de vivaces et d'arbustes, jardin en bord de mer, revégétalisation d'éboulis, talus et espaces dégradés
33	<i>Euphorbia spinosa</i> L.	Euphorbe épineuse	—	Euphorbiaceae	Méditerranée	vivace	Mars à juillet	buissonnant	rocaille	soleil	Massif
34	<i>Euphorbia hyberna</i> subsp. <i>insularis</i> (Boiss.) Briq.	Euphorbe insulaire	—	Euphorbiaceae	Endémique de Corse, de Sardaigne et de Ligurie	vivace	Mai à juillet	buissonnant	humidité	ombre	Massif
35	<i>Euphorbia paralias</i> L.	Euphorbe paralias	Lattone d'arena	Euphorbiaceae	Côtes atlantique et méditerranéenne	vivace	Juin à aout	buissonnant	sol sablonneux	soleil	Massif
36	<i>Genista corsica</i> (Loisel.) DC.	Genêt corse	Coria, crugliula tupina	Fabaceae	Endémique de Corse et de Sardaigne	vivace	Avril à juin	buissonnant	sol pauvre, supporte bien le calcaire, résiste aux embruns	soleil	Rocaille, bordure
37	<i>Genista salzmannii</i> DC.	Genêt de Salzmann	—	Fabaceae	Endémique de Corse et de Sardaigne	vivace	Avril à juillet	arbusatif	sol indifférent	soleil ou mi-ombre	Massifs d'arbustes, haies libres
38	<i>Genista monspessulana</i> (L.) L. A. S. Johnson (≡ <i>Cytisus monspessulanus</i> L. ≡ <i>Teline monspessulana</i> (L.) K. Koch)	Genêt de Montpellier	—	Fabaceae	Ligurie	vivace	avril à mai	arbusatif	sol indifférent, supporte bien le calcaire, résiste aux embruns	soleil	Massif d'arbustes, haies libres, jardin en bord de mer

LISTE DES ESPECES LOCALES PROPOSEES

	Nom latin	Nom commun	Nom corse	Famille	Origine	Longévité	Période de floraison	Port	Sol	Exposition	Utilisation
39	<i>Glaucium flavum</i> Crantz.	Pavot jaune, glaucienne jaunâtre	–	Papaveraceae	Méditerranée	bisannuel	Mai à septembre	herbacé	Sol léger, bien drainé, supporte bien le calcaire et résiste aux embruns	soleil	Massif de vivaces, jardin en bord de mer, jardin gris, jardin en bord de mer, plante semencière pour revégétalisation d'éboulis, talus et espaces dégradés
40	<i>Helleborus lividus</i> Aiton subsp. <i>corsicus</i> (Briq.) P. Fourn. (≡ <i>H. trifolius</i> Mill. subsp. <i>corsicus</i> Briq. = <i>H. angustifolius</i> Viv.)	Hellebore de Corse	nocca	Ranunculaceae	Endémique de Corse et de Sardaigne	vivace	Janvier à avril	herbacé	sol ordinaire, frais ou sec	soleil ou ombre	massifs
41	<i>Helicrysum italicum</i> (Roth.) G. Don. subsp. <i>italicum</i>	Immortelle d'Italie	Murza	Asteraceae	Europe du Sud	vivace	Juin à août	buissonnant	sol pauvre, caillouteux, sablonneux parfaitement drainé et restant sec en été, supporte bien le calcaire et résiste aux embruns	soleil	Bordure, massif de vivaces et d'arbustes, jardin gris, jardin aromatique, jardin en bord de mer
42	<i>Hypochaeris robertia</i> Fiori (= <i>Robertia taraxacoides</i> (Loisel.) DC.)	Robertie	–	Asteraceae	Endémique de Corse, de Sardaigne, d'Italie et d'Afrique du Nord	vivace	Mai à septembre	herbacé	–	soleil	massifs
43	<i>Juniperus communis</i> subsp. <i>alpina</i> Celak. (= <i>J. sibirica</i> Burgst. = <i>J. nana</i> Willd. Nom illeg. = <i>J. communis</i> subsp. <i>nana</i> Syme.)	Genévrier nain	Astralella, spagalu, ghinarga	Cupressaceae	Orophyte des Alpes	vivace	mai à juin	arbrisseau	bien drainé	soleil	Isolé, massif couvrant, jardin aromatique
44	<i>Juniperus phoenicea</i> L. subsp. <i>turbinata</i> (Guss.) Nyman (≡ <i>J. turbinata</i> (Guss.) P. Lebreton & P. Perez = <i>J. phoenicea</i> L. subsp. <i>eumediterranea</i> P. Lebreton & Thivend)	Genévrier de Phoenicie	Ghineparu, legnu di ferru	Cupressaceae	Méditerranée	vivace	avril à mai	arbusatif	Sol léger, bien drainé, supporte bien le calcaire et résiste aux embruns	soleil	Isolé, massif d'arbustes, jardin en bord de mer, jardin aromatique
45	<i>Lagurus ovatus</i> L.	Queue de lièvre	Coda di volpe	Poaceae	Méditerranée	annuel	avril à juin	herbacé	sol pauvre, sableux et drainé	soleil	Bordure, massif
46	<i>Lavandula stoechas</i> L. subsp. <i>stoechas</i> L.	Lavande à fleurs alignées, lavande papillon	Piumbone	Lamiaceae	Méditerranée	vivace	Janvier à juin	buissonnant	sol pauvre, caillouteux, sablonneux parfaitement drainé	soleil	Bordure, massif de vivaces, jardin gris, jardin aromatique, jardin en bord de mer
47	<i>Lavatera punctata</i> All.	Lavatière ponctuée	–	Malvaceae	Méditerranée	annuel	Mars à juillet	herbacé	sol drainé, supporte bien le calcaire	soleil	massif, jardin gris
48	<i>Mercurialis perennis</i> L.	Mercuriale vivace	–	Euphorbiaceae	Europe- Caucase	vivace	Avril à juillet	herbacé	sol calcaire, frais	mi-ombre	Couvre-sol
49	<i>Micromeria graeca</i> (L.) Rchb. subsp. <i>graeca</i> (≡ <i>Satureja graeca</i> L. subsp. <i>graeca</i> )	Micromérie grecque	–	Lamiaceae	Méditerranée	vivace	Mai à juin	herbacé	sol drainé, caillouteux	soleil	massif
50	<i>Myrtus communis</i> subsp. <i>communis</i> L.	Myrte commun	Morta	Myrtaceae	Méditerranée	vivace	Juillet à septembre	arbusatif	Sol acide, résiste aux embruns	soleil ou ombre	Massif d'arbustes, haies libres, jardin en bord de mer
51	<i>Pancratium illyricum</i> L.	Panrace d'Illyrie	Civolla canina, cioda canina	Amaryllidaceae	Endémique de Corse, de Sardaigne, de l'île d'Elbe, de Capraia et de Gorgona	vivace	Avril à juin	herbacé	Sol drainé, caillouteux	soleil	Bouquets, massifs
52	<i>Papaver somniferum</i> L. subsp. <i>setigerum</i> (DC.) Arcang. (≡ <i>P. setigerum</i> D.C.)	Pavot chargé de soies	–	Papaveraceae	Méditerranée	annuel	Avril à juin	herbacé	sol siliceux, calcaire	soleil	Massifs, bordures
53	<i>Phillyrea angustifolia</i> L.	Filaire à feuilles étroites	Alivernu, Littarulu	Oleaceae	Ligurie	vivace	Mars à mai	arbusatif	sol indifférent, supporte bien le calcaire et résiste aux embruns	soleil ou ombre	Massif d'arbustes, haies libres, jardin en bord de mer
54	<i>Phillyrea latifolia</i> L.	Filaire à feuilles larges	Alivernu, Littarulu	Oleaceae	Méditerranée	vivace	Mars à mai	arbusatif	sol indifférent, supporte bien le calcaire	soleil ou ombre	isolé, massif d'arbustes, haie libre
55	<i>Pistacia lentiscus</i> L.	Pistachier lentisque	Listincu, rustincu	Anacardiaceae	Ligurie	vivace	Avril à juin	arbusatif	sol indifférent, supporte bien le calcaire, résiste aux embruns	soleil ou ombre	isolé, haie libre, talus, grand massif couvre-sol, jardin en bord de mer, jardin aromatique
56	<i>Potentilla micrantha</i> DC.	Potentille à petites fleurs	–	Rosaceae	Méditerranée	vivace	Mars à mai	herbacé	indifférent	soleil ou mi-ombre	Bordure, couvre-sol, rocaille, dallage
57	<i>Rosmarinus officinalis</i> L.	Romarin	Rosumarinu	Lamiaceae	Méditerranée	vivace	Avril à août	arbusatif	sol pauvre, caillouteux, parfaitement drainé, supporte le calcaire et les embruns	soleil	Bac, bordure, couvre-sol, massif d'arbustes, jardin aromatique, jardin en bord de mer

LISTE DES ESPECES LOCALES PROPOSEES

	Nom latin	Nom commun	Nom corse	Famille	Origine	Longévité	Période de floraison	Port	Sol	Exposition	Utilisation
58	<i>Ruta corsica</i> DC.	Rue corse	Ruta corsa	Rutaceae	Endémique de Corse et de Sardaigne	vivace	Juin à aout	herbacé	sol ordinaire, caillouteux, pauvre ou calcaire	soleil	Massifs, plates bandes, rocailles et murets
59	<i>Saponaria officinalis</i> L.	Saponaire officinale	Erba savone	Caryophyllaceae	eurosiibérienne	vivace	Mai à juillet	herbacé	_	soleil	Massifs
60	<i>Saponaria ocymoides</i> L. subsp. <i>alsinoides</i> (Viv.) Arcang. (= <i>S. ocymoides</i> var. <i>gracilior</i> Bertol.)	Saponaire faux-basilic	_	Caryophyllaceae	Endémique de Corse et de Sardaigne	vivace	Juin à septembre	herbacé	_	ombre?	Massifs
61	<i>Saxifraga corsica</i> (Duby) Gren. & Godr. (= <i>S. granulata</i> L. var. <i>corsica</i> Duby)	Saxifrage de Corse	_	Saxifragaceae	Endémique de Corse, de Sardaigne et de l'île d'Elbe	vivace	Avril à juin	herbacé	sol pauvre caillouteux	ombre, mi-ombre	_
62	<i>Sedum album</i> L.	Orpin blanc	_	Crassulaceae	Méditerranée	vivace	Mai à aout	ras-du sol	sol léger, bien drainé, supporte bien le calcaire	soleil	Bac, rocaille, dallage, muret, couvre-sol, toiture terrasse
63	<i>Sedum brevifolium</i> DC.	Orpin à feuilles courtes	_	Crassulaceae	Méditerranée	vivace	avril à aout	ras-du sol	sol léger, bien drainé, supporte bien le calcaire	soleil	Bac, rocaille, dallage, muret, couvre-sol, toiture terrasse
64	<i>Sedum caeruleum</i> L. ( <i>S. heptapetalum</i> Poir.)	Orpin à fleurs bleues	_	Crassulaceae	Méditerranée	annuel	Mai à juillet	ras-du sol	sol léger, bien drainé, supporte bien le calcaire	soleil	Bac, rocaille, dallage, muret, couvre-sol, toiture terrasse
65	<i>Sedum dasyphyllum</i> L.	Orpin à feuilles épaisses	_	Crassulaceae	Méditerranée	vivace	Avril à juillet	ras-du sol	sol léger, bien drainé, supporte bien le calcaire	soleil	Bac, rocaille, dallage, muret, couvre-sol, toiture terrasse
66	<i>Sedum stellatum</i> L. (= <i>Pheidimus stellatus</i> (L.) Raf.)	Orpin étoilé	_	Crassulaceae	Méditerranée	annuel	avril à mai	ras-du sol	sol léger, bien drainé, supporte bien le calcaire	soleil	Bac, rocaille, dallage, muret, couvre-sol, toiture terrasse
67	<i>Senecio cineraria</i> DC. subsp. <i>cineraria</i> (= <i>Senecio bicolor</i> (Willd.) Tod. subsp. <i>cineraria</i> (DC.) Chater)	Sénéçon cinéraire	Mundulacciu biancu	Asteraceae	Ligurie	vivace	Avril à aout	herbacé	Sol léger, bien drainé, supporte bien le calcaire et résiste aux embruns	soleil	massif de vivaces et d'arbustes, jardin en bord de mer, jardin gris
68	<i>Sorbus aucuparia</i> L. subsp. <i>praemorsa</i> (Guss.) Nyman	Sorbier des oiseaux	Subastru	Rosaceae	Endémique de Corse, de Calabre et de Sicile	vivace	Juin à juillet	arbre	tous sauf calcaires	soleil	Isolé, haies et alignements
69	<i>Stachys glutinosa</i> L.	Epiaire poisieuse	Erba strega	Lamiaceae	Endémique de Corse, de Sardaigne et de Capraia	vivace	Mai à juillet	buissonant	sol drainé	soleil	Bordure, couvre-sol, massif de vivaces
70	<i>Teucrium capitatum</i> L. subsp. <i>capitatum</i> (= <i>T. polium</i> L. subsp. <i>capitatum</i> (L.) Arcang.)	Germandrée capitée	_	Lamiaceae	Méditerranée	vivace	Mai à aout	buissonant	Sol léger, bien drainé	_	_
71	<i>Teucrium marum</i> L.	Herbe à chat, Germandrée marum	Pivarella	Lamiaceae	Endémique de Corse, des Baléares, de Capraia, de Montecristo, de Gorgona, des îles d'Hyères et de Murter	vivace	Mai à octobre	buissonant	Sol léger, bien drainé, supporte bien le calcaire et résiste aux embruns	soleil	Rocailles, bordure, massif de vivaces, couvre-sol, jardin aromatique, jardin gris, jardin en bord de mer
72	<i>Thymus herba-barona</i> Loisel var. <i>herba-barona</i>	Thym corse	erba barona	Lamiaceae	Endémique de Corse	vivace	Juin à aout	buissonant	sol léger, bien drainé, supporte bien le calcaire	soleil	Couvre-sol, dallage, jardin aromatique,
73	<i>Verbascum pulverulentum</i> Vill. (= <i>V. floccosum</i> Waldst. & Kit.)	Molène pulverulente	_	Scrophulariaceae	Europe du sud	bisannuel	Mai à aout	herbacé	sol drainé	soleil	massif
74	<i>Viola arvensis</i> Murray (= <i>V. tricolor</i> subsp. <i>arvensis</i> (Murray) Gaudin)	Violette des champs	_	Violaceae	Eurasie	annuel	Avril à juin	herbacé	sol léger, travaillé	soleil	rocailles et murets, massifs
75	<i>Viola biflora</i> L.	Violette à deux fleurs, pensée sauvage	_	Violaceae	Eurasie	vivace	Mai à aout	herbacé	sol humide	mi-ombragé à ombragé	rocailles et murets, massifs
76	<i>Viola riviniana</i> Rchb. (= <i>V. sylvestris</i> Lam. Subsp. <i>riviniana</i> (Rchb.) Tourlet)	Violette de Rivinus, violette des bois	_	Violaceae	Europe	vivace	Mars à juin	herbacé	sol humide	mi-ombragé à ombragé	rocailles et murets, massifs

